

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Le 25 octobre 2011

Ordre du jour :

- 0. Procédures
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Praesidium
 - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 0.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2011
- 1. Cotisation pour un service de garde pour parents-étudiants
- 2. Élections partielles
- 3. Représentation régionale
- 4. Frais de scolarité
- 5. Avis de motion
- 6. Varia
- 7. Fermeture

0. Procédures

0.1 Ouverture

Olivier Albinet, appuyé par Nadia Lafrenière, propose l'ouverture de l'assemblée à 12h20.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2 Praesidium

Émile Plourde-Lavoie, appuyé par Olivier Albinet, propose Patrick Véronneau à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nadia Lafrenière, appuyée par Guillaume Auger, propose l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédures
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Praesidium
 - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 0.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2011
- 1. Cotisation pour un service de garde pour parents-étudiants
- 2. Élections partielles
- 3. Représentation régionale
- 4. Frais de scolarité
- 5. Avis de motion

6. Varia

7. Fermeture

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2011

Olivier Albinet, appuyé par Françoise Legaré, propose l'adoption du procès-verbal du 20 septembre 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Cotisation pour un service de garde pour parents-étudiants

Présentation par Émile Plourde-Lavoie.

Nadia Lafrenière, appuyée par Hugue Asselin, propose :

Considérant que l'UQAM compte environ 8 000 parents étudiants, soit près d'1/5 de la population étudiante, et ce réparti dans l'ensemble des facultés et programmes.

Considérant que le CSPE-UQAM met déjà en œuvre une multitude d'actions afin de favoriser l'articulation famille/études et qu'une CANO lui permettrait d'élargir son champs d'intervention par la mise sur pied de projets concrets (service de garde, activités d'entraide pour les parents étudiants, comptoir d'aide alimentaire, bourses pour parents étudiants, subventions de projets étudiants...).

Considérant que les projets du CSPE-UQAM sont des exemples de mobilisation étudiante et de mise en place de services gérés par les étudiantes et étudiants.

Considérant que l'insuffisance en matière de service de garde agit comme un frein à l'accessibilité aux études pour un nombre important de parents étudiants, et tout particulièrement pour les femmes.

Considérant qu'un service de garde pour les parents étudiants permettrait :

- *La création d'un contexte favorisant l'articulation famille/études dans une perspective d'accessibilité aux études et d'égalité hommes-femmes.*
- *La diminution de la durée des études et de l'endettement*
- *Le retour aux études pour de futurs parents étudiants*
- *L'installation d'une pouponnière permettant la continuation ou le retour aux études, tout particulièrement pour les mères*
- *La diminution des retards, du taux d'absentéisme et de l'abandon des études par les parents étudiants*
- *Un horaire de garde adapté aux besoins des parents étudiants*

- *Une meilleure intégration des parents étudiants au milieu universitaire*
- *Un lieu d'apprentissage, de stage et d'observation pour les étudiantes et étudiants*

Considérant que le CSPE-UQAM met tout en œuvre pour obtenir un financement public pour son service de garde.

Considérant que la CANO demandée est appelée à diminuer pour en arriver à un minimum nécessaire pour le fonctionnement du CSPE-UQAM et du service de garde.

Que l'AESS se positionne en faveur d'une CANO de 3\$ pour le CSPE-UQAM.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Élections partielles

Il y a 3 postes vacants : Secrétaire général-e, Responsable aux affaires externe et Responsable aux affaires financières.

Nous avons reçu 2 candidatures pour le poste de Responsable aux affaires financières :

- a) Kahina Larbaoui, actuariat.
- b) Arnold Tojnidê, certificat en informatique

Les candidats-es se présentent.

Période de questions.

Le vote :

Kahina Larbaoui:14

Arnold Tojnidê : 7

Abstentions : 0

Kahina Larbaoui est élue à majorité au poste de Responsable aux affaires financières.

Arnold Tojnidê se présente par intérim pour le poste de Responsable aux affaires externes.

Présentation du candidat.

Période de questions.

Le vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 5

Arnold Tojnidé est élu à majorité par intérim au poste de Responsable aux affaires externes.

3. Représentation régionale

Nadia Lafrenière, appuyée par Guillaume Auger, propose :

Considérant l'article 5 des statuts et règlements du CRAM, qui permettent à l'AESS de devenir membre du CRAM et de rester non-affiliée à quelque association nationale;

Considérant que l'AESS participe déjà aux délibérations ayant lieu au CRAM, sans toutefois pouvoir voter;

Considérant que le CRAM n'exige aucune cotisation de ses membres et qu'une affiliation au CRAM n'entraîne aucun processus d'affiliation à l'ASSÉ;

Considérant la forte proportion d'associations indépendantes membres du CRAM;

Considérant les positions et actions du CRAM, similaires à celles de l'AESS;

Que l'AESS devienne membre du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) à partir de la prochaine réunion de celui-ci.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Frais de scolarité

Émile Plourde-Lavoie, appuyé par Olivier Albinet, propose que l'AESS reconnaisse, avec les associations présentes au RNE, qu'une collaboration entre les associations nationales permettrait d'augmenter significativement nos chances de bloquer la hausse des frais de scolarité, mais qu'une telle collaboration n'est possible qu'à condition que chacune de ces associations respecte les trois clauses suivantes :

1- La clause de solidarité : Que chacune des associations nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.

2- La clause de non-recommandation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales ou instances décisionnelles locales le dernier mot.

3- La clause de non-dénonciation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Avis de motion

Le point sera traité à une assemblée subséquente.

6. Varia

- La pétition est complétée pour tenir une assemblée générale de grève le 3 novembre 2011.
- Comité de mobilisation : réunions le mardi, à 17h, au local SH-R560

7. Fermeture

Nilovna Bascunan-Vasquez, appuyée par Olivier Albinet, propose la fermeture de l'assemblée à 13h00.
